

IROKO ● **ZEN**

Solution d'épargne immobilière, simple et engagé

POLITIQUE D'ENGAGEMENT AUPRES DES PARTIES PRENANTES



Juin 2021

Objectif du document

Expliquer comment Iroko ZEN gère sa politique d'engagement auprès des parties prenantes dans le cadre de la politique ISR d'investissement et de gestion.

Introduction

Dans le cadre du label ISR et de sa démarche ESG, Iroko ZEN précise sa politique d'engagement vis-à-vis des parties prenantes clés et notamment auprès des occupants de ses immeubles mais aussi avec ses prestataires (organisation, immobilier, travaux...) afin de les sensibiliser à la dimension environnementale, sociale et de gouvernance de la SCPI.

Qui est concerné et quels impacts ?

En interne

Tous les nouveaux salariés font l'objet d'une formation en interne pour leur donner les grandes lignes de la politique ISR du fonds (définition, méthodologie, enjeux). Ils sont associés aux salariés actuels au plan de formation annuel obligatoire qui reprend la politique générale, les modifications réglementaires et la mise en application de cette politique au travers des actions menées sur le portefeuille de la SCPI.

Il est désigné en interne, un responsable de la politique ISR qui est le Directeur des investissements. Son action est contrôlée par un cabinet externe, la société ETHIKET, dans le cadre du Plan de Contrôle Annuel pour s'assurer de la bonne application des attentes du label ISR et des engagements pris par Iroko. Le rapport de contrôle ESG interne sera diffusé et mis en à disposition du grand public.

Les locataires / usagers

En tant qu'utilisateurs des locaux, les locataires et usagers sont les premiers acteurs de la politique ISR du fonds. Ils sont sensibilisés à la démarche ESG en mettant en place si cela est possible des dispositifs contractuels (annexes environnementales, bail vert...). Des dispositifs de sensibilisation et d'information sont mis en place (guide d'usage, pédagogie du tri...) et des enquêtes de compréhension des enjeux et de satisfaction des actions entreprises seront menées.

Iroko ZEN privilégie l'investissement dans des actifs dont l'activité des locataires est jugée soit satisfaisante d'un point de vue contributeur au développement durable (services publics, services à la personne, crèche, EHPAD, santé, commerces de proximité...), soit ne détruisant pas l'environnement ou ayant des activités contraires aux bonnes mœurs.

Les prestataires

Les gestionnaires d'actifs, les gestionnaires travaux et toute société tierce intervenant dans le processus ESG ont une obligation de formaliser dans leurs contrats avec la SCPI qu'ils ont une démarche ESG et mettront en place leurs meilleures pratiques en la matière.

En particulier, il est demandé aux prestataires une attention particulière aux impacts de leurs actions sur les consommations énergétiques, les déchets, la biodiversité, l'inclusion des personnes à mobilité réduite.

Les engagements de la SCPI Iroko ZEN

IROKO ZEN se fixe l'objectif d'auditer tous les 3 ans , ses prestataires de maintenance et de travaux, ou en tous cas ceux ayant le maximum d'impact sur la politique ISR du fonds.